

## Instance nationale « Ruptures familiales » - axes de travail

Les échanges de cette journée du 4 juin 2021 nous ont permis d'**identifier 3 axes de travail** à partir desquels nous proposons de construire notre feuille de route pour les années 2021-2022.

### **Axe 1/ Réflexion sur les pratiques de travail et les organisations inspirantes concernant les espaces de rencontres et la médiation familiale** (démarrage en novembre 2021)

Contexte : les espaces de rencontre et la médiation familiale sont deux maillons clefs dans la prévention des ruptures familiales. Les actions réalisées par les services les mettant en œuvre ont porté ses fruits et les résultats sont encourageants.

Aussi, la diffusion récente de nouveaux référentiels co-construits (médiation familiale en 2018 et espaces de rencontres en 2020) et le développement de pratiques nouvelles sont l'occasion de porter un regard sur celles-ci et sur l'existant.

#### Pistes de réflexion :

- ➔ Retour d'expérience sur l'appropriation du référentiel « espaces de rencontres », organisation des services, nouvelles pratiques de travail en émergence ou à impulser
- ➔ Diffusion d'un questionnaire aux gestionnaires d'ER sur le suivi du référentiel
- ➔ Médiation familiale en milieu carcéral
- ➔ Analyse de publics

### **Axe 2/ Promotion et valorisation des dispositifs de prévention et d'accompagnement des ruptures familiales et d'exercice de la coparentalité** (démarrage 1<sup>er</sup> semestre 2022)

#### Contexte :

La séparation de parents peut être conflictuelle et entraîner des difficultés dans l'exercice de la parentalité. Aussi, afin d'éviter des ruptures familiales et de favoriser la co-parentalité malgré le contexte, des actions sont mises en œuvre auprès des familles. Parfois méconnues, confondues, un travail de communication devient nécessaire afin de les clarifier et de valoriser auprès de tous.

#### Pistes de réflexion :

- ➔ Accompagnement des situations de ruptures : comment passer de l'ER/MF à la suite
- ➔ Renforcer les outils de communication → langage commun entre les différents acteurs
- ➔ Aller approcher les autres acteurs du secteur de l'accompagnement des ruptures de la santé, du handicap

### **Axe 3/ Privation de liberté et coparentalité : état des lieux et pistes prospectives (démarrage 1<sup>er</sup> semestre 2022)**

#### Contexte :

La détention a des impacts importants sur les liens familiaux et rend l'exercice du droit parental complexe. Différents acteurs se sont saisis de ce sujet et interviennent en prison pour accompagner la relation parents-enfants et faciliter le vécu de la détention tant pour l'enfant que le parent.

Les approches sont variées et complémentaires. Dresser un état des lieux de l'existant et des mesures à développer permettra de rendre davantage visible ces actions.

#### Pistes de réflexion :

- ➔ Associer le contrôleur des lieux de privations de liberté
- ➔ Sujet autour de l'hospitalisation contrainte
- ➔ Circulaire nurserie
- ➔ Envisager une étude comparée sur ce qui se fait dans les autres pays en matière de coparentalité

La prévention et la détection des violences intrafamiliales est un sujet transverse qui sera abordé notamment dans les axes 1 et 3. La question de l'accès aux droits fera également l'objet d'un point de vigilance.

Dans un souci d'efficacité et au regard de nos disponibilités réciproques, nous proposons de les travailler successivement avec ceux d'entre vous qui sont particulièrement concernés/intéressés par ces thématiques. Le nombre de participants par groupe de travail sera limité afin de fluidifier les échanges.